



Diagnostic local sanitaire et social Pays de Lafayette

M-R FRADET, S MAQUINGHEN, Pr P-Y GLANDDIER

Février 2009

Travail réalisé dans le cadre de la plate-forme de l'observation sanitaire et sociale Auvergne

Introduction

Les diagnostics représentent un outil de planification s'inscrivant dans une démarche de projet. Cela répond à la volonté de s'orienter vers une meilleure connaissance des situations locales pour une adaptation optimale des actions et des ressources. Afin d'élaborer un plan d'action dans le cadre des politiques territorialisées, la Direction

départementale des affaires sanitaires et sociales de Haute-Loire a souhaité la réalisation d'un état de situation des problématiques sanitaires et sociales du territoire du pays de Lafayette afin de créer une référence commune pour les décideurs des politiques sanitaires et sociales au niveau de ce territoire.

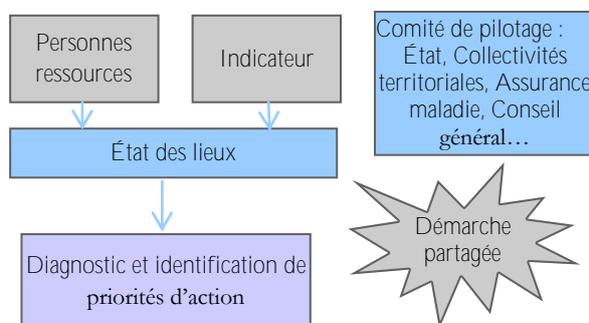
Méthode

Le diagnostic repose sur des indicateurs statistiques du territoire et sur 26 entretiens menés auprès d'acteurs de ce territoire (professionnels de santé libéraux, travailleurs sociaux, responsables d'établissement, élus...).

Les indicateurs utilisés portent sur la démographie, l'économie, la santé, l'offre et le recours aux soins, l'offre médico-sociale...

Le point de vue des professionnels et des élus permet de compléter l'étude quantitative. Il s'agit de saisir le sens et la signification que les professionnels confèrent à leurs actions : comment ils perçoivent l'organisation des services, face à quelles réalités ils sont confrontés

quotidiennement, quels sont les obstacles à leurs pratiques, les solutions pour les contourner et les besoins non comblés identifiés.



Source : ORS Rhône-Alpes, 2005

Hétérogénéité au sein du pays de Lafayette

Le pays de Lafayette en quelques chiffres :
45 195 habitants

113 communes, 8 communautés de communes

24 habitants par km² (42 habitants par km² en Haute-Loire)

Le pays de Lafayette est hétérogène avec des communes en plaine qui concentrent la population et les services et des communes en zone montagneuse où la population est particulièrement éloignée, voire isolée au sein du pays et au sein de la Haute-Loire. Les professionnels revendiquent avec insistance la nécessité d'une solidarité entre les différents territoires, indispensable à l'unité du pays de Lafayette.

La question des transports est transversale aux thèmes abordés : mobilité des jeunes pour accéder à l'emploi et isolement des personnes âgées.

Réduire l'isolement et faciliter la mobilité restent donc indispensables. Les actions devront porter sur le coût des transports, mais également sur les formes d'accompagnement des personnes.

Piste d'actions

Développer l'accès aux transports afin de favoriser l'accès aux soins et aux services des personnes les plus isolées.

Un territoire marqué par la précarité d'une partie de sa population

Les taux de bénéficiaires de minima sociaux sont plus importants qu'au niveau départemental et les revenus sont en moyenne plus faibles. Tous les âges peuvent être concernés par la précarité :

☞ les personnes âgées du Pays de Saugues et du Plateau de la Chaise-Dieu ;

☞ les personnes plus jeunes en recherche d'emploi à Brioude et Langeac.

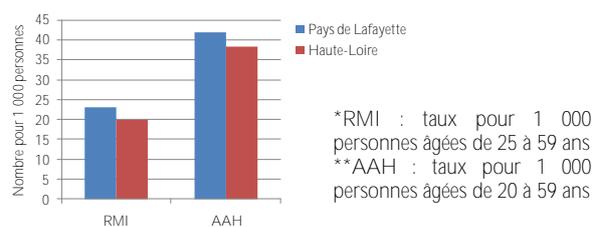
Auzon communauté apparaît globalement plus en difficulté avec une proportion de bénéficiaires de minima sociaux plus importante.

La majorité des professionnels signale que les difficultés ne se rencontrent pas seulement chez les groupes situés au bas de l'échelle sociale. Il existe un gradient passant par tous les intermédiaires. Les personnes insérées peuvent, elles aussi, être concernées par la précarité.

Piste d'actions

Promouvoir et faciliter la coordination entre les professionnels pour une meilleure prise en charge autour d'une même situation.

Nombre de bénéficiaires du RMI* et de l'AAH** pour 1 000 personnes au 31 décembre 2006



Sources : Caf 43, MSA 43, Insee RP99. Exploitation Obresa

Un bassin d'emploi fragilisé

L'agriculture, associée à l'exploitation forestière, occupe encore une place privilégiée notamment dans les bassins de vie de montagne. Dans les bassins de Langeac et Brioude, les services à la population se développent et occupent une place de plus en plus prépondérante. Le maintien des services de proximité représente un enjeu majeur pour garantir la politique d'accueil de nouveaux résidents au sein du pays.

Les différentes publications de la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Auvergne montrent que le bassin d'emploi de Brioude est plus fragile que les autres

bassins de la Haute-Loire, avec une problématique accentuée chez les jeunes et les femmes. Ces données incitent à renforcer l'attention portée au bassin d'emploi de Brioude.

Piste d'actions

Lever les freins à l'emploi :

- ☞ favoriser l'accès aux soins, aux modes de garde des enfants ;
- ☞ favoriser la mobilité ;
- ☞ participer à la réduction de l'échec scolaire.

Un parc privé de logements parfois en mauvais état

La communauté de communes du Brivadois et Auzon communauté ont un taux de logements sociaux locatifs plus élevé que les autres

communautés de communes du pays de Lafayette ou du département.

Nombre et part de logements du parc privé potentiellement indignes (PPPI) par communauté de communes en 2003

	Nb de logements potentiellement indignes	Part des logements PPPI au regard des résidences principales du parc privé (en %)
CC Pays de Paulhaguet	395	23,4
CC Langeadois	591	17,5
Auzon communauté	389	12,1
CC Pays de Saugues	476	25,8
CC Pays de Blesle	148	19,2
CC Ribeyre-Chaliergue et Margeride	336	29,1
CC Plateau de la Chaise-Dieu	234	24,1
CC Brivadois	720	12,5
Haute-Loire	9 686	11,3

Source : Direction régionale de l'équipement (base de données PPPI 2003) Exploitation Obresa

Le Pays de Saugues, Ribeyre-Chaliergue et Margeride, le Plateau de la Chaise-Dieu, le Pays de Paulhaguet et le Pays de Blesle sont les 5 communautés de communes les plus touchées par le parc privé potentiellement indigne. Elles cumulent des indicateurs défavorables :

- ☞ plus de 18 % des résidences principales sont classées en parc privé potentiellement indigne ;
- ☞ plus de 20 % des résidences principales classées en parc privé potentiellement indigne sont occupées par leur propriétaire ;

☞ plus de 15 % des résidences sont occupées par des personnes âgées (la personne de référence du ménage a plus de 60 ans).

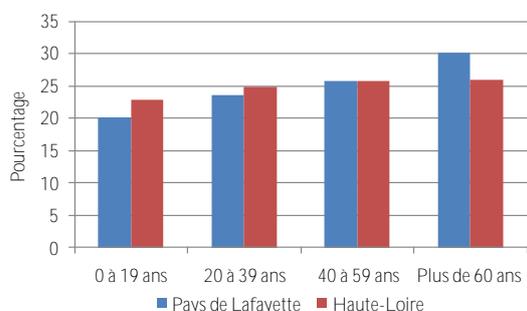
Pistes d'actions

Accentuer le repérage des logements considérés comme indignes. Informer les locataires et les propriétaires sur leurs droits et leurs devoirs ainsi que sur les aides disponibles.

Vieillesse de la population : le contraste entre le nord et le sud du pays de Lafayette s'accroît

En 2030 les habitants de plus de 60 ans représenteront 41 % de la population. Le vieillissement de la population, témoin de l'amélioration de l'espérance de vie, va probablement engendrer une croissance de la demande de soins de la population âgée. Cela est le fait, non seulement de l'évolution des effectifs de cette classe d'âge, mais également de ses comportements de soins. Une augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes devrait également être observée. Le vieillissement peut représenter une opportunité d'emploi pour le territoire tout en prenant garde à ce que les personnes âgées restent au centre des dispositifs et ne deviennent pas de simples « marchandises ».

Population du Pays de Lafayette en 1999 par tranche d'âge



Source : Insee RP99. Exploitation Obresa

Par ailleurs, le pays de Lafayette a un taux d'équipement moins important que la Haute-Loire en ce qui concerne le nombre de places en structure d'accueil pour personnes âgées. La prise en charge de la personne âgée à domicile et en institution est donc un enjeu essentiel de ce territoire. Pour cela, il convient, d'une part, de combattre l'image négative des personnes âgées et d'autre part, de s'assurer de la qualité des prises en charge ainsi que de la formation des intervenants.

Pistes d'actions

Développer des actions favorisant le lien social (aide à la mobilité, rencontres...).

Augmenter le nombre de places dans les établissements pour personnes âgées.

Développer le soutien aux aidants : développer l'accès aux foyers d'accueil temporaire, aux accueils de jour. Rendre visible et accessible les services existant sur le territoire.

Développer la coordination entre les professionnels autour de la personne âgée. Favoriser un travail de repérage et d'anticipation pour éviter les situations d'urgence.

Un état de santé en deçà de celui constaté pour l'ensemble des français

Le pays de Lafayette montre une surmortalité générale et prématurée. Il est relevé également une surmortalité évitable c'est-à-dire qu'en l'état actuel des connaissances médicales et compte tenu des capacités de prise en charge du système de soins français, les causes de décès évitables ne devraient entraîner que peu de décès avant 65 ans.

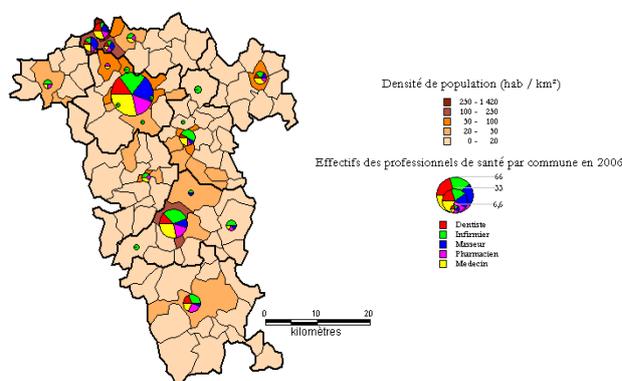
Les taux comparatif de nouveaux bénéficiaires d'ALD et d'hospitalisations sont plus faibles dans le pays de Lafayette qu'en Haute-Loire. Les séjours hospitaliers se déroulent principalement en dehors du pays de Lafayette.

Des prescriptions médicamenteuses plus élevées sont constatées en ce qui concerne les antibiotiques, les médicaments prescrits dans le cadre des maladies cardiovasculaires et du diabète.

L'offre relative aux professionnels de santé de proximité apparaît inégalement répartie sur le territoire. La répartition géographique des professionnels de santé est centrée autour de Brioude, Auzon, Langeac et Saugues. L'offre est

moins importante en ce qui concerne les infirmiers. La présence de ces services de santé de proximité est un atout pour le maintien à domicile d'une population de plus en plus âgée. La situation reste fragile, particulièrement pour les zones de Paulhaguet, Blesle et Saugues.

Pôles de santé par commune au 31 décembre 2006. Pays de Lafayette



Sources : Drass Auvergne, IGN, Exploitation Obresa

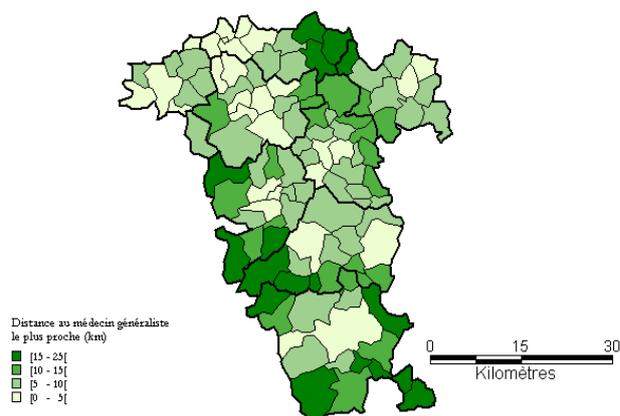
Certaines zones du pays de Lafayette restent en difficulté pour l'offre de proximité. Il convient de mettre en œuvre une réflexion pour maintenir les effectifs de professionnels nécessaires et offrir des conditions de travail adéquates pour attirer de nouvelles installations (travail en concertation, maisons de santé...).

L'offre de prévention, lorsqu'elle est présente, est centralisée dans les communes les plus importantes.

Pistes d'actions

Développer un réseau médico-social au sein du pays de Lafayette.
Promouvoir la prévention.

Distance au médecin généraliste le plus proche. Pays de Lafayette



Sources : Urcam Auvergne – Cartosanté – Régime général, MSA et RSI, IGN, Exploitation Obresa

Besoins repérés dans les champs des addictions et de la souffrance psychologique

Les répercussions d'une situation de précarité sont très importantes, notamment sur la santé psychologique :

- ☞ manque d'estime de soi : sentiment de ne pas être utile, de ne pas se sentir bien dans sa peau, d'être rejeté ou dévalorisé ;
- ☞ angoisse et troubles psychosomatiques ;
- ☞ incapacité à faire face : incapacité à surmonter les difficultés, impossibilité de prendre les choses du bon côté et perte de confiance en soi.

Chez les plus jeunes des situations de violence ont été citées. Chez les collégiens et lycéens, des problèmes d'hygiène, des problèmes dentaires et ophtalmologiques sont également repérés. Chez les populations en situation de grande précarité ce sont des problèmes d'obésité, de maladies de peau et de mal de dos qui ont été signalés. Les entretiens ne permettent cependant pas d'estimer

l'ampleur de ces phénomènes.

Les problématiques les plus citées dans les entretiens sont les consommations d'alcool, de drogues et les problèmes liés à la souffrance psychique, au mal-être ou aux maladies mentales. Ces problématiques sont celles qui posent le plus de difficultés pour la prise en charge et l'orientation. Les professionnels se font l'écho de l'importance de l'aspect social dans la santé perçue par les usagers. Les professionnels parlent de liens sociaux qui apparaissent comme un moyen de maintien et d'amélioration de la santé de leurs usagers.

Pistes d'actions

Améliorer la prise en charge du mal-être et de la souffrance psychique.
Améliorer la prise en charge des personnes en difficulté avec un produit psycho actif.

Conclusion

Quelle que soit la thématique abordée, l'accent est mis sur le repérage et l'intervention coordonnée des divers acteurs. L'accompagnement des plus fragiles semble indispensable. Il reste un objectif de la majeure partie des professionnels. Amener à

court terme les personnes les plus fragiles à l'autonomie est illusoire, il est le plus souvent nécessaire de mettre en place un accompagnement pour les amener à entrer dans diverses démarches d'accès aux soins, à l'emploi, à l'éducation.

Remerciements

Les auteurs tiennent à adresser leurs plus vifs remerciements aux membres du comité de pilotage et du comité technique ainsi qu'aux différentes structures et personnes ayant contribué à la réalisation de cette étude.

Le rapport relatif à cette étude sera téléchargeable prochainement sur le site internet de l'Obresa.

